



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Condat sur Vézère, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 2 septembre 2024

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	33
Votants :	37
Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Nicole DUBREUIL RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Claude

TURBANT représenté par Betty CHABANE, Mattia TRENTEMONT représenté par Pascale LARUE.

Excusés : Sylviane GRANDCHAMP donne pouvoir à Laurent PELLERIN, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Jean-Michel LAGORSE, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE BOYER, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Maud MANIERE, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE. Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD donne pouvoir à Nicole DUBREUIL RAVIDAT.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI

OBJET : Finalisation de l'élaboration du PLUI de la CCTHPN : Attribution du Marché

Vu la délibération du 6 mars 2024 de la CCTHPN autorisant le Président à lancer une consultation pour la finalisation de l'élaboration de PLUI de la CCTHPN,

Un appel d'offres ouvert formalisé a été lancé le 19 avril 2024 constitué d'une tranche ferme et d'une tranche optionnelle comme suit :

Tranche ferme

1° Elaboration du règlement graphique à l'échelle des 37 communes (réalisé en régie avec accompagnement du titulaire) :

2° Elaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation (réalisée par le titulaire)

AR, Préfecture

- 2° bis Mise à jour du PADD et réalisation d'un nouveau débat en conseil communautaire le cas échéant :
- 3° Elaboration du règlement écrit (régie avec accompagnement du titulaire) :
- 4° Rédaction des pièces du PLUi en vue de son arrêt par le Conseil Communautaire (réalisation par le titulaire) :
- 5° Préparation du dossier pour enquête publique :
- 6° Préparation du dossier en vue de son approbation par le conseil communautaire :

Tranche optionnelle :

Selon la position ou l'avancée de la régie communautaire, la maîtrise d'ouvrage se réserve la possibilité, en cours d'étude, de confier la totalité de la prestation restante au bureau d'études, portée initialement par la régie en tranche ferme.

Le bureau d'études devra être en capacité de répondre à la tranche optionnelle que la collectivité pourra activer, par phases d'études.

De fait, les phases de la tranche optionnelle se substitueront aux phases de la tranche ferme.

- 1° Elaboration du règlement graphique à l'échelle des 37 communes
 - 2° Elaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation
 - 2° bis Mise à jour du PADD et réalisation d'un nouveau débat en conseil communautaire le cas échéant :
 - 3° Elaboration du règlement écrit
 - 4° Rédaction des pièces du PLUi en vue de son arrêt par le Conseil Communautaire
 - 5° Préparation du dossier pour enquête publique :
 - 6° Préparation du dossier en vue de son approbation par le conseil communautaire
- Des PSE sont également prévues dans le marché.

La date limite de réception des offres a été fixée au 31 Mai 2024 à 12h00
A l'issue de cette procédure, 1 plis a été remis.

La commission d'appel d'offres, s'est réunie et après audition, a décidé de retenir l'offre la mieux disante au regard des critères de sélection indiqués dans le règlement de consultation.

Vu, la commission d'appel d'offres réunie le 9 Août 2024,
Vu, les critères définis dans le règlement de consultation,
Vu, le classement et la note obtenue par le candidat proposé,

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de M. Dominique BOUSQUET, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix **DÉCIDE** :

- **D'ATTRIBUER** le marché de **Finalisation de l'élaboration du PLUI de la CCTHPN** au candidat retenu par la commission d'appel d'offres : Groupement d'entreprises

AR Prefecture

024-200041150-20240912-DE2024_092-DE
Reçu le 19/09/2024

DÉLIBÉRATIONS

N° 2024/092/2.1

Feuillet n°

Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (***)

Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

Cyrille BONNET, Architecte Urbaniste

Entreprise individuelle

8 rue d'Athènes,

12 000 RODEZ

cyrille.bonnet@hotmail.com

05 65 73 12 76 / 06 66 34 36 77

SIRET : 525 027 355 000 29

Urbanisme / Architecture

TOUT EST PAYSAGE, Caroline DUBOIS

SARL

227 rue Fragneau

82000 MONTAUBAN

contact@toutestpaysage.fr

SIRET : 827 6222 002 0018

Paysage

Montant Tranche ferme : 120 000 € HT

Montant Tranche optionnelle totale : 149 750 € HT

D'AUTORISER Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 12/09/2024

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais

Communauté de Communes

58 Avenue Jean Jaurès

24120 Terrasson-Lavilledieu

05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20240912-DE2024_092-DE
Reçu le 19/09/2024

